



BAIE DE SOMME & MARQUENTERRE LE LIEU IDÉAL POUR VOTRE FORMATION ATE

CENTRE DE FORMATION
DE TOURISME ÉQUESTRE



ESPACES ÉQUESTRES
HENSON



+33(0)3 22 25 68 64
INFO@HENSON.FR

WWW.HENSON.FR

LES ESPACES ÉQUESTRES HENSON



Les Espaces Équestres Henson comptent plusieurs implantations animées par la même philosophie de compétence professionnelle, de créativité permanente et de qualité de service en matière de tourisme équestre, d'enseignement de l'équitation, de gestion de pensions, de vente de chevaux et d'élevage équin.

Rarement, on trouve une panoplie de services et de métiers aussi étendue dans le monde équestre, souvent plus spécialisé.



1^{ère} entreprise française pour l'équitation de pleine nature

Plus de 300 chevaux
20 000 cavaliers par an, débutants et confirmés, Offres variées: balades, randonnées, cutting,

pourquoi nous?



Des sites d'exception

Entre terre et mer : Baie de Somme / Marquenterre
Balcon de dunes sur la mer: Baie d'Authie
Marais de Rue: Haras St Jean
Entre nature et culture: Chantilly by Henson
Voyage à la découverte du patrimoine historique et naturel du Pays de Fontainebleau



Notre vision

Respecter la nature et faire du cheval un véritable compagnon de découverte et d'émotions partagées

LE CENTRE DE FORMATION



INFRASTRUCTURES

- Carrière de sable, carrière en herbe, rond de longe
- Parcours en Terrain varié
- Sellerie clientèle et du personnel
- Salle de cours, salle de repas

HÉBERGEMENT POSSIBLE SUR PLACE



Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous trouvions ensemble une offre de formation adaptée.



Domaine
du Marquenterre

Les prestations de tourisme équestre se font principalement dans le Domaine du Marquenterre, grand espace privé de 1000 ha.

Nous faisons parcourir à nos clients de magnifiques dunes boisées, habitées par une population de sangliers, chevreuil mais également de mouflons corses.

Le Domaine du Marquenterre donne directement accès à la Baie de Somme.

SON EXTENSION DE FORT-MAHON-PLAGE



LE POTENTIEL

- École française d'équitation
- Formation de BPJEPS en apprentissage
- Manège couvert
- Carrières extérieures de sable et en herbe
- Parcours en terrain varié

Espace Équestre Henson L'Étrier - Fort-Mahon-Plage

Une nature exceptionnelle, comme écran de beauté, environne les stations balnéaires de Fort-Mahon-Plage et de Quend-Plage-Les-Pins, le long d'un trait de côte de près de 30 kilomètres, miraculeusement préservé.

C'est ici qu'est installé, l'Espace Équestre « L'Étrier », en bordure même de la Baie d'Authie, fruit d'un partenariat entre l'Espace Équestre Henson Marquenterre et la commune de Fort-Mahon-Plage.

L'Étrier conjugue les meilleures activités d'équitation classique notamment en matière d'enseignement, avec celles de la découverte à cheval dans des milieux naturels exceptionnels...



LA FORMATION ATE



DÉROULEMENT DE LA FORMATION



Tarifs

Tarifs sur devis
À partir de 4905€



Durée

455h de formation
205h de stage



Horaires

Du mardi au samedi
De 9h à 17h



3 unités capitalisables

UC1: Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre.

UC2: Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal.

UC3: Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être.

Les UC peuvent être validées indépendamment les unes des autres.



4 modules

Module 1: Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre - **155h**

Module 2: Techniques équestres du tourisme équestre - **150h**

Module 3: Soins et entretien des équidés et des infrastructures - **80h**

Module 4: Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire - **70h**

Formation en présentielle ou mixte (théorie à distance)

LE PROGRAMME DE FORMATION



Le volume horaire global minimal de la formation est de 455 heures avant prise en compte des éventuelles adaptations individuelles prescrites à l'issue du positionnement.



Module 1

155 heures

Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre

- o Réglementation de l'encadrement des APS
- o Fondamentaux de l'accueil et l'information client
- o Gestion de la relation client et gestion des réclamations
- o Mesure de la satisfaction client et démarche d'amélioration continue
- o Caractéristiques des différents publics : enfants, adolescents, adultes, seniors
- o Caractéristiques des publics spécifiques : handicap, insertion, sport santé
- o Préparation de l'équipement adapté en fonction de l'activité
- o Accompagnement des publics dans le premier contact avec l'équidé et transmission des règles d'hygiène et de sécurité
- o Vérification du niveau des pratiquants, choix de la cavalerie et du parcours
- o Transmission des consignes de sécurité, de circulation et de préservation du milieu naturel
- o Transmission des bases techniques de l'équitation d'extérieur pour le confort et la sécurité des cavaliers
- o Techniques d'animation et dynamique de groupe en tourisme équestre
- o Adaptation de l'activité et des consignes en fonction des caractéristiques des pratiquants et du parcours
- o Gestion de la vitesse de déplacement en fonction du niveau des cavaliers et de l'itinéraire préparé
- o Prévention et gestion des situations critiques et anticipation de la communication avec les secours
- o Gestion des haltes et des étapes
- o Assistance en randonnée
- o Techniques de matelotage appliquées au tourisme équestre
- o Utilisation des différentes cartes topographiques, évaluation des distances, interprétation des signes conventionnels
- o Identification et traçage d'un itinéraire adapté, rédaction d'une feuille de route, évaluation des difficultés
- o Traçage d'un POR de niveau Club 1
- o Utilisation d'une carte, d'une application ou d'un GPS pour s'orienter ou définir sa position
- o Aspects culturels, sociaux, économiques patrimonial d'un itinéraire
- o Connaissance et préservation de l'environnement : faune, flore, espaces naturels et agricoles
- o Prise d'informations et interprétation météorologique

LE PROGRAMME DE FORMATION

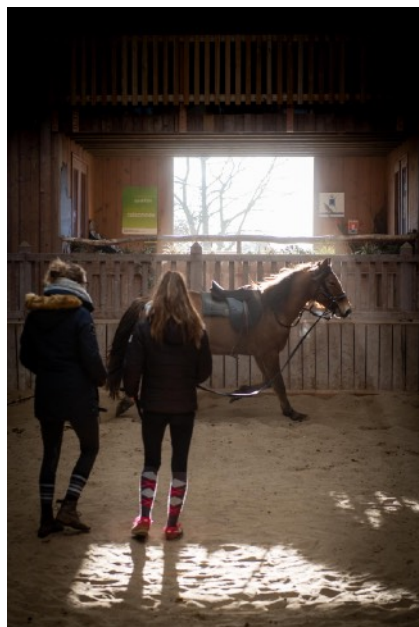


Module 2

Techniques équestres du tourisme équestre

150 heures

- o Travail à pied de la cavalerie d'extérieur
- o Travail sur le plat de la cavalerie d'extérieur
- o Travail à l'extérieur et en terrain varié de la cavalerie d'extérieur
- o Equipement spécifique de la cavalerie de tourisme équestre
- o Critères de choix et évaluation d'un équidé d'extérieur
- o Utilisation d'un cheval de main
- o Mise en condition physique et psychologique du cheval d'extérieur
- o Principes du débouillage
- o Planification et gestion du travail des équidés d'extérieur



LE PROGRAMME DE FORMATION



Module 3

80 heures

Soin & entretien des équidés et des infrastructures

- o Critères et gestion du bien-être équin, comportements sociaux
- o Connaissance du cheval : appareil locomoteur, respiratoire, circulatoire et digestif
- o Alimentation et abreuvement des équidés
- o Le pied : anatomie, entretien, soins courants, principales atteintes et accidents
- o Dépannage élémentaire en maréchalerie
- o Entretien et soins courants de la cavalerie
- o Réglementation sanitaire et mesures de prophylaxie courantes : désinfection, vaccination, vermifugation
- o Maladies et accidents des équidés, plantes toxiques et secourisme équin
- o Gestion de la pharmacie et des trousseaux de secours humaine, équine et de maréchalerie
- o Gestion des prairies et des paddocks
- o Réglementation du transport et du convoyage des équidés
- o Préparation et mise en œuvre du transport d'équidés
- o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des lieux de pratiques
- o Réparations élémentaires et réparations d'urgence en bourrellerie
- o Aménagement d'un parcours de PTV de niveau Club 1



LE PROGRAMME DE FORMATION



Module 4

70 heures

Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire

- o Organisation d'un établissement équestre et communication au sein de l'équipe
- o Connaissance des produits de tourisme équestre
- o Programmation des activités
- o Méthodologie de projet
- o Conception d'un produit de tourisme équestre
- o Création, aménagement et inscription au PDIPR d'un itinéraire de proximité
- o Fondamentaux de la gestion budgétaire, de la fiscalité et de la rentabilité d'un produit de tourisme équestre
- o Promotion et communication des activités
- o Acteurs et réglementation du tourisme
- o Relation et communication avec les partenaires
- o Réglementation et usage des itinéraires et voies de circulation
- o Acteurs et environnement institutionnel des activités équestres
- o Responsabilité et réglementation en matière d'assurances



L'ENTRÉE EN FORMATION



Positionnement

Sélection & positionnement
Sur rendez-vous



Pré-requis

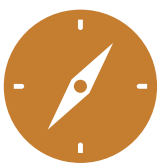
Avoir 18 ans minimum
Être titulaire de la licence fédérale de pratiquant en cours de validité
Être titulaire du Galop 6 Pleine Nature, ou Galop 6 de cavalier, ou du Degré 2 délivré par la FFE
7 jours de randonnée attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnée électronique
Être titulaire du PSC1 ou AFPS
Répondre aux exigences techniques du test d'entrée en formation



TEST D'ENTRÉE 1

Test technique à cheval

Parcours en terrain varié comprenant 20 difficultés pouvant être rencontrées en randonnée, de niveau Galop 6 de pleine nature



TEST D'ENTRÉE 2

Test d'orientation pédestre

Itinéraire de 3 à 5 kms en pleine nature avec 8 balises à retrouver dans un temps donné (base de 4km/h)

PRÉPARATION AUX TESTS D'ENTRÉE PROGRAMMÉE À L'INSCRIPTION AUX TESTS AUPRÈS DES ESPACES ÉQUESTRES HENSON

Possibilité de dispenses/équivalences

LES COMPÉTENCES VISÉES



“La certification professionnelle “Accompagnateur en Tourisme Équestre” atteste que son titulaire met en oeuvre en autonomie des compétences spécifiques:

01

Accompagner et animer des promenades et randonnées équestres, faire découvrir la relation homme-cheval et l’environnement

02

Participer au fonctionnement et à l’entretien de la structure équestre : accueil, communication, organisation et gestion des activités, promotion, entretien du matériel et des installations

03

Participer à l’éducation, au bien-être et à l’entretien de la cavalerie

04

Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers, des pratiques et des lieux de pratique

L’accompagnateur encadre tous les publics. Il garantit notamment la sécurité des publics dont il a la charge.

L’ATE n’est pas habilité à enseigner.

Le transfert de connaissances se limite aux nécessités de la conduite des activités de promenade et de randonnée ainsi qu’aux consignes de sécurité.

L'OBTENTION DU DIPLÔME



EN FORMATION

Validation des jours de randonnée sur le carnet électronique:

- 2 jours, 1 nuit minimum pour la validation des exigences préalables au stage
- 15 jours minimum pour se présenter à l'UC2



CAMPUS FFE

Passage et validation de deux examens sur le site CAMPUS FFE:

- Attestation de réussite au Module A de la Capacité Détenteur d'équidés
- Attestation de réussite au QCM Connaissance générales ATE



EN STAGE

UC 1 A: Entretien et sécurisation de la structure équestre

UC 3 A: Soins des équidés et suivi de la cavalerie

CERTIFICATION

UC1: Rapport de stage

UC2 A: Road book

UC2 B: Accompagnement d'une sortie équestre en sécurité (1/2 journée, 4 personnes min)

UC3 B: Maréchalerie

UC3 C: démonstration technique équestre



LES DÉBOUCHÉS



L'ATE permet l'accès aux emplois suivants:



Animateur soigneur de Catégorie 1



Guide équestre de Catégorie 2

L'accompagnateur de tourisme équestre peut relever de tous les types de statuts: salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.



Les titulaires de l'accompagnateur de tourisme équestre peuvent également évoluer vers des emplois connexes comme l'élevage, le commerce de chevaux, la vente de matériel, ...

Ils peuvent également continuer à se former et tendre vers des diplômes tel que le **BPJEPS**

100%

Tous nos élèves ayant validés leur diplôme sont aujourd'hui en activité, emploi ou formation!

BAÏE DE SOMME - BAÏE D'AUTHIE - HAUTS-DE-FRANCE - ÎLE-DE-FRANCE

ESPACES ÉQUESTRES HENSON

PROMENADES - RANDONNÉES - PONEY-CLUB - PENSION - ÉLEVAGE

Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.



Espace Équestre Henson - Marquenterre
34, chemin des Garennes
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont



Accès: voiture ou train à la gare de Rue (80120)



+33 (0)3 22 25 68 64



info@henson.fr



Espaces Équestres Henson



[eehenson](https://www.instagram.com/eehenson)



WWW.HENSON.FR